



# Les lendemain du Conseil

le 3 décembre 2008

Volume VIII, numéro 4

Chers lecteurs,  
Chères lectrices,

Hier, 2 décembre 2008, se tenait une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,  
Johanne Paradis  
Alain Gauthier



- Les membres du Conseil ont reçu le rapport financier de l'exercice 2007-2008 et le rapport des vérificateurs externes Brunet Roy Dubé.
- Considérant les résultats de la consultation tenue auprès des parents des élèves résidant dans la ville de Contrecoeur, il a été résolu de faire une entente de scolarisation d'une durée de trois ans entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour la clientèle du secondaire à compter de l'année scolaire 2009-2010, sous réserve de l'obtention d'une autorisation ministérielle; et d'assurer aux élèves qui sont déjà inscrits à ce jour dans une école secondaire de la Commission scolaire des Patriotes de poursuivre leur scolarité dans ladite école.
- Dans le contexte du départ à la retraite de monsieur André Dubreuil, mesdames et messieurs les commissaires ont procédé à la nomination temporaire de monsieur Gabriel Roux au poste de directeur du Service des ressources matérielles à compter du 5 janvier et à la confirmation de la nomination de monsieur Roux au poste régulier de directeur du Service des ressources matérielles à compter du 6 avril 2009.  
Les membres du Conseil ont souligné leur appréciation des états de service de monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, qui partira à la retraite au début du mois d'avril 2009.
- Le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Julie Côté au poste de chef de secrétariat à la Direction générale.
- Au terme d'une consultation tenue à ce sujet, le Conseil des commissaires a adopté un nouveau plan de répartition des élèves du secteur de Saint-Amable.
- Considérant les avis reçus en retour de consultation auprès des conseils d'établissements des écoles primaires des municipalités de Chambly et de Carignan, il a été résolu de conserver le statu quo pour le plan de répartition des élèves des écoles de Chambly et de Carignan tout en assurant, dans la mesure du possible, de préserver la stabilité de la clientèle et les regroupements familiaux, de poursuivre l'analyse des statistiques de clientèle scolaire et de faire rapport au conseil.
- Suite à la consultation effectuée auprès du Comité de parents et auprès des autres instances consultatives de la Commission scolaire; le document intitulé « *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2009-2010* » a été adopté.

- Considérant les discussions en cours avec les représentants de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville;  
Considérant les discussions relatives à l'offre de service du Centre des services alternatifs (CSA);  
Considérant les évaluations de coûts révisées pour l'aménagement de certains immeubles disponibles;  
Le Conseil des commissaires a décidé de poursuivre les discussions avec la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville; procéder, à moyen terme, au réaménagement du siège social en redéployant certaines unités administratives et la salle du Conseil des Commissaires selon l'option découlant des discussions avec la Ville de Saint-Bruno; procéder aux travaux de réaménagement de l'école Sacré-Cœur à Boucherville pour le déménagement du CSA pour septembre 2009 et de finaliser les discussions afin de déterminer l'offre de service du CSA et procéder aux aménagements requis à l'école Marguerite-Bourgeoys, si nécessaire.
- Considérant les demandes de la Ville et du Centre aquatique de Chambly pour l'utilisation d'une partie du terrain de stationnement de l'école secondaire de Chambly durant les heures scolaires et la contribution financière de la Ville;  
Les membres du Conseil ont adopté une entente pour l'utilisation du terrain de stationnement de l'école secondaire de Chambly
- Les membres du Conseil ont approuvé une entente entre la Commission scolaire des Patriotes et la Fondation de l'école secondaire De Mortagne. Cette entente remplace celle datant de 1991 avec la Commission scolaire régionale de Chambly.

LE POINT SUIVANT A ÉTÉ TRAITÉ EN INFORMATION :

- Locaux modulaires annexés à l'école Jacques-Rocheleau



*Joyeuses Fêtes*

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL SE TIENDRA LE MARDI 3 FÉVRIER 2009, À 19 H 30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES